



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2018-06-06-1

Le 6 juin 2018

Résultats des votes aux propositions et amendements de l'assemblée statutaire du 4 juin 2018

Bonjour à tous,

Voici les résultats des propositions présentés à l'assemblée statutaire :

7.1 Préférence pour le poker en début d'année et coupe universelle par ancienneté incluant le poker et TDJ.

Rejeté à 66.7%

7.2 Modification des prises de vacances et fériés.

Rejeté à 82.2%

Voici les résultats des amendements aux statuts & règlements présentés à l'assemblée statutaire

8.1 Abolition d'un poste de Directeur général pour être remplacé par un poste de Directeur Poker

Rejeté, car la proposition n'a pas été secondée.

8.2 Assemblée générale de juin remplacée par assemblée générale au printemps.

Accepté à 96.7%

8.3 Mise en candidature (modification)
Accepté à 98%

8.4 Temps partiel et élection
Accepté à 93.7%

8.5 Élection recomptage
Accepté à 99%

8.6 Fond de prévoyance
Rejeté à 75.2%

Vote sur la présentation du budget 2018-2019

Accepté à 97.03%

Merci à tous pour votre participation!

Denis Gaby

Président SCCM 3939